

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ARRETE n° 1203 CM du 28 décembre 2005 portant adoption d'un vœu relatif à la modification du décret n° 2005-404 du 27 avril 2005 portant actualisation, adaptation et codification en Polynésie française de la deuxième partie du code de procédure pénale.

NOR : MET0502802AC

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, et notamment son article 98 ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 7 décembre 2005,

Arrête :

Article 1er.— Le conseil des ministres émet le vœu suivant :

Qu'aux articles R. 272, R. 274 et R. 276, le terme "assemblée de la Polynésie française" soit remplacé par le terme "autorité compétente".

Art. 2.— Le ministre de l'économie et des finances, chargé du budget et de la fiscalité, le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la fonction publique, chargé de la réforme de l'administration et des relations avec l'assemblée de la Polynésie française et le Conseil économique social et culturel, le ministre de la mer, chargé de la promotion et de la valorisation des pêches, le ministre de l'agriculture, de l'élevage et des forêts, le ministre de l'équipement, des transports terrestres et maritimes, des ports et aéroports, chargé de la promotion des énergies renouvelables, et le ministre du développement durable, chargé de l'aménagement, de l'environnement, de la qualité de la vie et de la prévention des risques naturels, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 28 décembre 2005.
Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :
Le ministre de l'économie et des finances,
Emile VANFASSE.

*Le ministre du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et de la fonction publique,*
Pierre FREBAULT.

Le ministre de la mer,
Keitapu MAAMAATUAIAHUTAPU.

*Le ministre de l'agriculture,
de l'élevage et des forêts,*
Ahti ROOMATAAROA.

*Le ministre de l'équipement,
des transports terrestres et maritimes,
des ports et aéroports,*
James Narii SALMON.

Le ministre du développement durable,
Georges HANDERSON.

NOR : DEQ0502728AC

Par arrêté n° 1192 CM du 22 décembre 2005.— Est déclarée d'utilité publique la réalisation des travaux d'extension de l'aérodrome de Tatakoto dans l'archipel des Tuamotu.

La présente déclaration est prise pour une durée de cinq années à compter de ce jour.

Sont déclarées cessibles immédiatement les parcelles de terre énumérées aux tableaux ci-après nécessaires à l'opération citée ci-dessus :

N° de plan	Références cadastrales	Terres	Emprises en m ²	Propriétaires
Parc. 1	CI n° 1131	Teviriokaha parcelle (PV n° 619)	1 432	Ayants droit de Telua Parepare
Parc. 2	CI n° 388	Teviriokaha parcelle (PV n° 618)	788	Ayants droit de Teheiga Teahio
Parc. 3	CI n° 389	Teviriokaha parcelle (PV n° 617)	826	Ayants droit de Maeva Teahio né vers 1890 à Tatakoto (not. n° 22)
Parc. 4	CI n° 390	Teviriokaha parcelle (PV n° 616)	851	Ayants droit de Tukua Teahio
Parc. 5	CI n° 391	Teviriokaha parcelle (PV n° 615)	853	Ayants droit de Tereganuku Teahio née le 30 août 1894 à Tatakoto (acte n° 1)
Parc. 6	CI n° 392	Teviriokaha parcelle (PV n° 614)	2 656	Ayants droit de Michel Tehiva né vers 1859 à Tatakoto (not. n° 34)

N° de plan	Références cadastrales	Terres	Emprises en m2	Propriétaires
Parc. 7	Cl n° 1202	Teviriokaha parcelle (PV n° 613)	3 864	Ayants droit de Tamaku nui
Parc. 8	Cl n° 385	Teviriokaha parcelle (PV n° 621)	908	Ayants droit de Turoro Parepare née vers 1890 à Tatakoto (not. n° 77)
Parc. 9	Cl n° 1204	Teviriokaha parcelle (PV n° 622)	1 869	Ayants droit de Rimoto Mokio
Parc. 10	Cl n° 1205	Teviriokaha parcelle (PV n° 649)	2 321	Ayants droit de Pou Tuairaoa
Parc. 11	Cl n° 1134	Tokaverevere parcelle (PV n° 654)	1 386	Ayants droit de Iona Moeo
Parc. 12	Cl n° 1206	Kamutotio parcelle (PV n° 648)	665	Ayants droit de Tearikura Maruera née le 11 décembre 1915 à Tatakoto (acte n° 7)
Parc. 13	Cl n° 1135	Kamutotio parcelle (PV n° 655)	1 040	Ayants droit de Tanevanuku Jean Ipu né le 15 août 1896 à Tatakoto (acte n° 4)
Parc. 14	Cl n° 1207	Kamutotio parcelle (PV n° 657)	2 318	Ayants droit de Taitua Tuaoa né le 19 novembre 1897 à Tatakoto (acte n° 5)
Parc. 15	Cl n° 1203	Kamutotio parcelle (PV n° 684)	2 720	Ayants droit de Tupuohé Tefau
Parc. 16	Cl n° 1208	Kamutotio parcelle (PV n° 691)	2 834	Ayants droit de Hélène Gori
Parc. 17	Cl n° 1138	Kamutotio parcelle (PV n° 690)	971	Ayants droit de Emmanuel Tepiki
Parc. 18	Cl n° 1209	Kamutotio parcelle (PV n° 693)	59	Ayants droit de Iona Moeo
Parc. 19	Cl n° 1139	Kamutotio parcelle (PV n° 690 bis)	603	Ayants droit de Teurumere Timiona
Parc. 20	Cl n° 1210	Kamutotio parcelle (PV n° 694)	5 433	Ayants droit de Tanelikaraoa Tohutika né vers 1862 à Tatakoto (not. n° 169 Hao)
Parc. 21	Cl n° 1211	Kamutotio parcelle (PV n° 699)	1 760	Ayants droit de Daniel Mapu né vers 1871 à Tatakoto (not. n° 93)
Parc. 22	Cl n° 1212	Kamutotio parcelle (PV n° 700)	856	Ayants droit de Taitua Tuaoa né le 19 novembre 1897 à Tatakoto (acte n° 5)
Parc. 23	Cl n° 1213	Kamutotio parcelle (PV n° 701)	1 073	Ayants droit de Tagia Tuaoa
Parc. 24	Cl n° 1214	Kamutotio parcelle (PV n° 776)	1 203	Ayants droit de Terika Tarepa
Parc. 25	Cl n° 1146	Kamutotio parcelle (PV n° 780)	595	Ayants droit de Brigitte Temake née vers 1864 à Tatakoto (not. n° 116)
Parc. 26	Cl n° 1215	Kamutotio parcelle (PV n° 777)	252	Ayants droit de Iona Moeo
Parc. 27	Cl n° 1216	Kotukotoko parcelle (PV n° 779)	1 714	Ayants droit de Laurent Pogniti né vers 1888 à Tatakoto (not. n° 98)
Parc. 28	Cl n° 1217	Kotukotoko parcelle (PV n° 787)	1 807	Ayants droit de Maeva Martin
Parc. 29	Cl n° 1218	Kotukotoko parcelle (PV n° 786)	4 755	Ayants droit de Teroki Pahoa
Parc. 30	Cl n° 251	Teviripuka parcelle (PV n° 958)	1 282	Ayants droit de Teretia Parepare née vers 1875 à Tatakoto (not. 74 Rikitea registre 6)
Parc. 31	Cl n° 1219	Teharaolegagaere parcelle (PV n° 947)	315	Ayants droit de Taora Teariki né le 10 mars 1869 à Tatakoto
Parc. 32	Cl n° 224	Teharaolegagaere parcelle (PV n° 948)	563	Ayants droit de Tama Tehina né le 15 août 1897 à Tatakoto
Parc. 33	Cl n° 1220	Teharaolegagaere parcelle (PV n° 949)	83	Ayants droit de Marere Tehina né le 4 septembre 1899 à Tatakoto
Parc. 34	Cl n° 1221	Teharaolegagaere parcelle (PV n° 950)	1 572	Ayants droit de Teua Parepare
Parc. 35	Cl n° 1153	Teviripuka parcelle (PV n° 957)	711	Ayants droit de Unuhia Pokara
Parc. 36	Cl n° 1152	Tetukugahiri parcelle (PV n° 955)	593	Ayants droit de Murea Rata
Parc. 37	Cl n° 1 151	Tetukugahiri parcelle (PV n° 954)	722	Ayants droit de Kaoko Rata
Parc. 38	Cl n° 226	Tetukugahiri parcelle (PV n° 953)	730	Ayants droit de Tuairaoa Tufarua
Parc. 39	Cl n° 231	Tahukaa parcelle (PV n° 978)	394	Ayants droit de Teraganuku Teahio née le 30 août 1894 à Tatakoto (acte n° 1)
Parc. 40	Cl n° 228	Tahukaa parcelle (PV n° 977)	446	Ayants droit de Maeva Teahio né vers 1890 à Tatakoto (not. n° 22)
Parc. 41	Cl n° 1 154	Tahukaa parcelle (PV n° 979)	2 517	Ayants droit de Frédéric Tefau né vers 1872 à Tatakoto (not. n° 147)

N° de plan	Références cadastrales	Terres	Emprises en m2	Propriétaires
Parc. 42	Cl n° 214	Tirumi parcelle (PV n° 939)	1 058	Ayants droit de Tuhoé Kanaea né vers 1888 à Tatakoto (not. n° 43)
Parc. 43	Cl n° 1 155	Tirumi parcelle (PV n° 987)	1 483	Ayants droit de Maria Tefau
Parc. 44	Cl n° 93	Tirumi parcelle (PV n° 936)	1 225	Ayants droit de Panioro Pokara née le 17 mai 1908 à Tatakoto (acte n° 3)
Parc. 45	Cl n° 1 169	Akarikatika parcelle (PV n° 900)	605	Ayants droit de Ignace Tefauru
Parc. 46	Cl n° 1 193	Tefanugahina parcelle (PV n° 992)	3 718	Ayants droit de Maria Tekura
Parc. 47	Cl n° 1 222	Tepahorega parcelle (PV n° 994)	418	Ayants droit de Malamata Tetira
Parc. 48	Cl n° 1 223	Tepahorega parcelle (PV n° 994)	650	Ayants droit de Aloys Teahio né vers 1854 à Tatakoto (not. n° 18)
Parc. 49	Cl n° 1 224	Tepahorega parcelle (PV n° 997)	416	Ayants droit de Mahagariki Nui
Parc. 50	Cl n° 1 225	Tepahorega parcelle (PV n° 998)	334	Ayants droit de Teuli Hirario
Parc. 51	Cl n° 1 226	Tepahorega parcelle (PV n° 999)	330	Ayants droit de Tanelikaraoa Tohutika né vers 1862 à Tatakoto (not. n° 169 Hao)
Parc. 52	Cl n° 1 227	Tepahorega parcelle (PV n° 1 000)	649	Ayants droit de Salomé Herako née vers 1885 à Tatakoto (not. n° 146)
Parc. 53	Cl n° 1 228	Tepahoregaparcelle (PV n° 1 001)	469	Ayants droit de Pierre Tehou né vers 1876 à Tatakoto (not. n° 168)
Parc. 54	Cl n° 1 164	Tepahorega parcelle (PV n° 1 008)	1 358	Ayants droit de Tuairaoa Tufarua
Parc. 55	Cl n° 1 229	Paparagi parcelle (PV n° 1 009)	586	Ayants droit de Tetira Rua né le 18 mai 1896 à Tatakoto
Parc. 56	Cl n° 1 230	Paparagi parcelle (PV n° 1 023)	1 116	Ayants droit de Teariki Taora né le 10 mars 1869 à Tatakoto
Parc. 57	Cl n° 1 165	Paparagi parcelle (PV n° 1 022)	2 257	Ayants droit de Tanelikaraoa Tohutika né vers 1862 à Tatakoto (not. n° 169 Hao)
Parc. 58	Cl n° 33	Paparagi parcelle (PV n° 1 021)	2 171	Ayants droit de Tenukute Rino
Parc. 59	Cl n° 1 231	Temutuga parcelle (PV n° 1 020)	3 143	Ayants droit de Auguste Joseph Tane Javelot né le 19 mars 1918 à Tatakoto (acte n° 2)

NOR : DEQ0502729AC

Par arrêté n° 1195 CM du 23 décembre 2005.—

M. Jacques Vialle, directeur adjoint technique à la direction de l'équipement, est nommé directeur de l'équipement par intérim pendant la période de congés de M. Jacques Heurtaut, du 26 décembre 2005 au 2 janvier 2006 inclus.

NOR : SAU0502655AC

Par arrêté n° 1196 CM du 23 décembre 2005.—

M. Antoine Nesa, ingénieur, chef de la section "urbanisme opérationnel et construction", est nommé en qualité de chef du service de l'urbanisme par intérim à compter du 21 décembre 2005 au 3 janvier 2006 inclus.

NOR : SAA052649AC

Par arrêté n° 1197 CM du 23 décembre 2005.—

Est reconnue d'intérêt général l'Association polynésienne d'enseignement supérieur (APES), dont le siège social est situé dans la commune de Papeete.

NOR : MER0502714AC-CO

Par arrêté n° 1200 CM du 27 décembre 2005.—

La convention relative à la cession à la société Polypétroles et Shell de mille quatre cents (1 400) actions de la SEML Tahiti Nui Rava'ai détenues par la Polynésie française, au prix unitaire de dix mille francs CFP (10 000 F CFP), est approuvée.